

Expat



PARTIR EN MISSION À L'ÉTRANGER POUR UNE PÉRIODE PLUS LONGUE

Le contrat Expat représente la solution par excellence pour les personnes séjournant pendant un certain temps à l'étranger. Ce contrat ne limite en effet pas la durée du déplacement.

GARANTIES

Assistance aux personnes

- Transport, rapatriement en cas de maladie ou d'accident
- En cas de décès organisation et prise en charge du rapatriement vers le lieu d'inhumation ou de crémation partout dans le monde
- Rapatriement des autres assurés
- Rapatriement d'un assuré voyageant seul
- Garde des enfants < 16 ans
- Retour au pays de résidence
- Prise en charge du transport d'un membre de la famille par train/avion en cas de séjour de l'assuré dans un centre hospitalier
- Retour anticipé au pays d'origine
 - En cas de décès d'un membre de la famille
 - En cas d'hospitalisation d'un membre de la famille >10 jours dans un pays de l'Union Européenne

Assistance voyage

- Livraison de médicaments indispensables introuvables sur place
- Transmission de messages urgents

Assistance juridique

- Avance d'honoraires d'avocat à l'étranger (max. € 1.250)
- Avance de caution pénale à l'étranger (max. € 12.500)

OPTIONS

- Remboursement des frais médicaux en cas de maladie ou d'accident
 - jusqu'à € 12.500
 - jusqu'à € 1.000.000

TARIF

	1 personne	Famille
Garantie de base	€ 450	€ 1120
Options		
Frais médicaux jusqu'à € 1.000.000	€ 50	€ 175

Validité

L'assistance aux personnes est valable dans le monde entier à l'exception du pays d'origine de l'assuré.

Attention!

La zone de tarification est déterminée en fonction du pays de séjour et du pays d'origine. Si les deux pays se trouvent en Zone 1, le tarif sera le tarif Zone 1, si un des pays se trouve en Zone 2, la tarification sera de la Zone 2.

Nous assurons uniquement les personnes avec comme pays d'origine ou pays de destination un pays qui se trouve en zone 1. A défaut de couverture auprès de l'OSSOM ou de tout autre organisme de sécurité sociale, la garantie remboursement des frais médicaux est limitée à 12 500 EUR.

Zones du pays de séjour et du pays d'origine

Zone 1: Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Irlande, Italie, Lettonie, Lichtenstein, Lituanie, Grand-Duché de Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume Uni, République slovaque, République tchèque, San Marin, Slovénie, Suède, Suisse et Vatican.

Zone 2: Tous les autres pays du monde.